

NIMBA INFO

Edition 49

Janvier 2021



SOMMAIRE:

- Page 2 : **Message du Directeur**
- Page 3 : **Travailler sous l'influence d'alcool et de drogue**
- Page 4 : **Arrivée du nouveau Directeur des Opérations**
- Page 5 : **Rencontre du nouveau Directeur avec les autorités**
- Page 6 : **Campagne de sondages géotechniques**
- Page 7-8 : **Projet de lutte contre le paludisme**
- Page 9 : **Appui à la lutte contre la Covid –19**
- Page 10 : **Programme de recherche géotechniques 2021**
- Page 11 : **Nimba actions**
- Page 12 : **Employés du mois / Nimba social**

Pour toute information rendez-vous au bureau de la SMFG à Lola ou contactez nous au 628 49-42-36

MESSAGE DU DIRECTEUR



M. Kevin McLean

Bonjour à tous, pour ma première intervention dans ce bulletin en tant que Directeur des Opérations, je tiens à remercier M. Andrew Strelein pour sa passation parfaite et pour l'héritage qu'il a laissé ici avec l'équipe. C'est toujours plus facile de trouver en place un travail bien dirigé, bien géré avec de si bonnes personnes dans l'équipe.

J'ai aimé rencontrer l'équipe d'ici et apprendre tout de notre merveilleux projet, les communautés et notre environnement à Nimba. C'est un endroit vraiment spectaculaire avec un dépôt de classe mondiale et j'ai hâte de travailler pendant cette phase d'étude et au-delà.

Maintenant, nous constatons une augmentation des niveaux d'activité vu que le programme d'étude géotechnique est sur le point de commencer. Il s'agit d'une étape importante pour l'équipe d'étude du projet, pour déterminer les conditions du sol pour la construction et soutenir le programme environnemental.

Je suis convaincu que pendant cette période, notre approche pour la population, la sécurité et l'environnement, en tant que priorités, continuera de nous servir au fur et à mesure que nous achèverons les travaux selon les normes élevées attendues de nous. Votre attention constante à votre sécurité et à celle de vos collègues favorise l'excellence de la productivité pendant que nous éliminons et contrôlons les risques sur notre lieu de travail.

Lorsque nous le ferons, nous serons convaincus que nous avons fait de notre mieux pour répondre aux exigences de notre responsabilité et aux attentes de notre direction, du conseil d'administration, des propriétaires, des communautés et d'autres parties prenantes.

Merci encore pour l'accueil chaleureux dans la famille de Nimba.

Cordialement

Kevin

TRAVAILLER SOUS L'INFLUENCE D'ALCOOL OU DE DROGUE

La consommation d'alcool ou de drogue avant et durant le travail provoque des risques pour la qualité des prestations, la sécurité et l'image de l'entreprise.

voici quelques conséquences sur la santé

- ◆ Cancers (ORL, bouche, œsophage...)
- ◆ Maladies du foie (hépatite, cirrhose...)
- ◆ Pancréatite
- ◆ Maladies cardiovasculaires (hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, accidents vasculaires cérébraux...)
- ◆ Aggravation de pathologies psychiatriques
- ◆ Troubles de la mémoire
- ◆ Forte anxiété, dépression, troubles du comportement

Voici quelques conséquences de l'alcool ou de la drogue sur la société

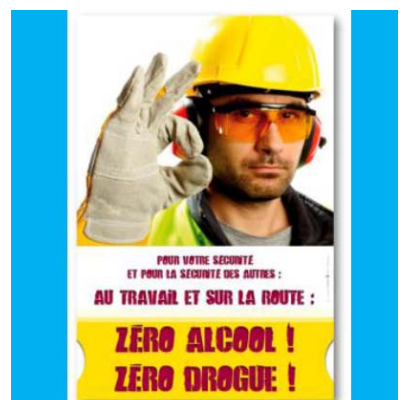
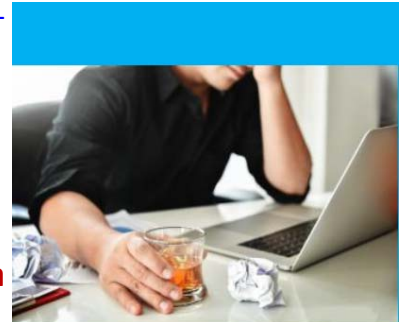
- ◆ Dommages à la santé;
- ◆ Augmentation de l'absentéisme;
- ◆ Dégradation des relations entre collègues;
- ◆ Ambiance de travail morose;
- ◆ Détérioration de la qualité du travail;
- ◆ Baisse de la productivité;
- ◆ Baisse des initiatives personnelles;
- ◆ Distraction;
- ◆ Augmentation du nombre d'incidents et/ou d'accidents;
- ◆ Multiplication des problèmes entraînant des sanctions disciplinaires;
- ◆ Augmentation des coûts de la formation et de recrutement;
- ◆ Atteinte à l'image de marque de l'entreprise.

Voici les seuils de tolérance pour l'alcool et la drogue à la SMFG:

Alcool: 0.00

Drogue: 0 tolérance

Attention à l'alcool et à la drogue !



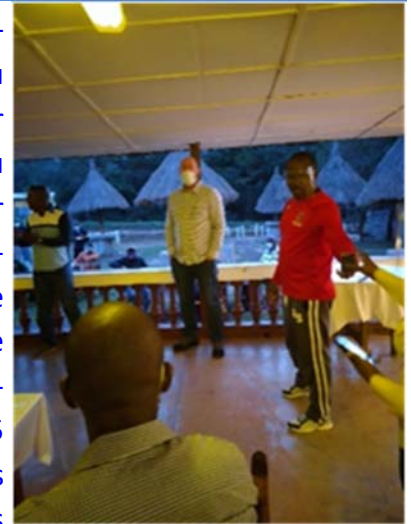
ARRIVEE DU NOUVEAU DIRECTEUR DES OPERATIONS

Suite à l'arrivée du nouveau Directeur des Operations de la SMFG, une réception a été organisée par les employés en son honneur dans la soirée du 21 Novembre 2020 sur le site de Nimba. M. Bangaly Bangoura Directeur par intérim a souhaité au nom de tous les travailleurs, la bienvenue au nouveau Directeur M. Kevin McLean. Il a ensuite rappelé que le nouveau Directeur n'était pas à sa première expérience en Guinée ni en Afrique, car il a travaillé au compte de la compagnie Minière AFRICAN MINERALS en Sierra Leone en qualité de Président Directeur Général (PDG) de 2013 à 2015, avant de rejoindre la Guinée en qualité de Directeur des Operations. ensuite, Président Directeur Général de la Société minière Bel air Mining à Boffa de 2015 à 2020. Il a par ailleurs, mentionné tous les gigantesques projets réalisés par le Directeur sortant M. Andrew Strelein tant dans les communautés qu'au niveau des travailleurs et a émis le souhait que ces œuvres soient poursuivies par le Nouveau Directeur. Pour finir, il a invité tous les employés à apporter tout leur soutien à M. McLean pour la réussite de sa mission.

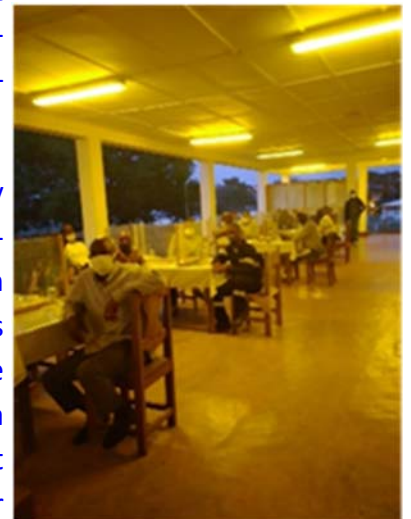
Le président du syndicat des travailleurs de la SMFG M. Francis Toi Niamy en sa qualité du représentant des employés a tout d'abord souhaité la bienvenue à M. McLean avant de rappeler que le Directeur sortant était en bon terme avec l'ensemble des travailleurs dans le respect de l'application des procédures et des valeurs de la SMFG. Qu'il s'est toujours battu pour le bien-être des travailleurs et de leurs familles. Le président du syndicat n'a pas manqué de mentionné que la SMFG n'a jamais connu de mouvement de grève de ses travailleurs et que tout se règle par la négociation autour d'une table. M. Niamy a en fin exhorté le Directeur entrant à s'inscrire dans cette même logique pour l'avancement des activités, le bien-être des travailleurs et la promotion d'un développement durable.

En fin, M. McLean dans son adresse aux travailleurs a exprimé tout son enchantement de vouloir travailler avec le personnel de la SMFG, selon lui, sa mission est de conduire la société à l'exploitation des mines de fer des monts Nimba.

La soirée a pris fin par une collation .



Adresse de M. Kevin McLean



Réception de M. McLean

Antoine Lama

RENCONTRE DU NOUVEAU DIRECTEUR DES OPERATIONS AVEC LES AUTORITES

Dans le cadre du renforcement des relations de la SMFG avec les autorités administratives et locales, M. Kevin McLean, le nouveau Directeur des Opérations a rencontré Monsieur le Gouverneur de la Région administrative de N'Zérékoré, Monsieur le Préfet de Lola, les autorités communales et les membres du CCLM de Lola ainsi que le conseil des sages de Gbakoré.

Pendant ces rencontres, le Directeur a remercié ces différentes autorités pour la qualité des relations qui existent entre elles et la SMFG d'une part et entre la SMFG et les communautés d'autre part.

En réponse, les autorités ont chacune salué les bonnes relations que la SMFG entretient non seulement avec les elles mais aussi avec les communautés riveraines. Car tout cela fait partie de la politique du gouvernement guinéen qui place les communautés et le développement local au-dessus de ses préoccupations.

Selon Monsieur le Gouverneur, c'est la raison pour laquelle le gouvernement a créé l'ANAFIC (Agence Nationale de Financement des Collectivités) qui est l'institution en charge de la gestion des 15% des bénéfices miniers versés au Gouvernement pour le développement au niveau national et au FODEL (Fonds de Développement Local) au niveau préfectoral.

Les autorités ont ensuite émis le souhait de voir la SMFG passer à l'exploitation et réitéré leur disponibilité à toujours collaborer avec elle pour le bien être des communautés.

Monsieur le préfet de Lola pour sa part a invité la société au partage d'informations comme seul moyen de lutter contre les rumeurs. Il a signalé que la Guinée est un pays des rumeurs et que ce n'est qu'en donnant régulièrement les bonnes informations aux autorités que nous pouvons ensemble combattre ces rumeurs.

Les rencontres se sont soldées par un sentiment de satisfaction tant des autorités que du Directeur des Opérations de la SMFG.

Pépé Guélei Kolié



Photo de famille à la mairie de Lola



photo de famille au gouvernorat de N'zérékoré

CAMPAGNE DE SONDAGE GEOTECHNIQUE

Dans le cadre des études géotechniques qui devront être réalisées sur la montagne et au niveau des basses terres le long de l'éventuelle piste des rails vers le Liberia, la SMFG a organisé une série de consultations publiques des parties prenantes concernées pour leur expliquer le bien fondé de cette étude.

La salle de conférence de la préfecture de Lola a servi de cadre pour le lancement dudit programme qui a regroupé les responsables des services préfectoraux dont entre autres le Secrétaire Général Chargé des Affaires Administratives qui a représenté Monsieur le Préfet, les Directeurs Préfectoraux des Mines et de la Géologie, de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadastre, de la Jeunesse, du Plan et le Chargé des Organisations de Collectivités (COC) ainsi que le CEGENS . A cette rencontre, l'occasion a été mise à profit par l'équipe des RCE pour expliquer aux participants l'objet de l'étude qui consiste à déterminer la nature du sol pouvant abriter les installations futures de la société . Elle a passé en revue le niveau de développement de l'entreprise avant et pendant les restrictions liées à la pandémie de Covid-19.

Après le lancement à la préfecture, l'équipe des RCE s'est rendue dans les communautés de Gbakoré, N'Zoo, Bossou ainsi qu'au niveau des représentants du Comité de Consultation dans les Localités Minières (CCLM) des deux communes rurales et la commune urbaine de Lola. Partout, le message portait essentiellement sur les activités géotechniques dont Les investigations consistent à creuser des tranchées jusqu'à 5 mètres de long, 5 mètres de profondeur et 1,5 mètre de large, pour comprendre la structure du sol, des « tests de compactage » (tests de compression) où une sonde métallique est enfoncée dans le sol pour mesurer sa solidité.

Puis l'équipe a expliqué la technique de préparation des plates-formes dans les zones identifiées par les ingénieurs, ainsi que les pistes d'accès pour que des véhicules, des semoirs et / ou une excavatrice puissent y accéder, ce qui nécessite le recrutement de la main-d'œuvre locale non qualifiée dans les zones concernées.

Après chaque exposé dans les communautés, des questions de compréhension ont été posées et répondues à la satisfaction des participants.

Ce Konan Zomy



Photo de famille



échange avec les participants

PROJET DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Le paludisme est de nos jours un problème de santé publique à part entière, son éradication reste une préoccupation pour tous les acteurs soucieux de la santé des populations. Pour une bonne coordination des efforts de lutte contre ce fléau, la SMFG depuis 2008 contribue à ce combat commun, à travers son projet de lutte contre le paludisme qui couvre actuellement neuf (9) communautés riveraines à savoir : Gbakoré, Gonomanota, Kèoulenta, Gouamo, Foromota, Siakata, Ziguépo, Gblayéoumon 1 et 2. Le dernier projet en date a duré 8 mois (Juillet 2019 - Février 2020), il était principalement axé sur l'assainissement, la sensibilisation sur les mesures de prévention comme (le port des manches longues, l'utilisation des moustiquaires), les symptômes du paludisme, la fréquentation des structures sanitaires et le traitement. Pour stimuler une concurrence entre les communautés concernées afin qu'elles s'investissent pleinement dans cette lutte, un concours sur l'assainissement et les bonnes pratiques en matière de prévention du paludisme a été organisé à leur intention avec trois prix en jeu, pour les trois (3) premiers villages.

Le 1^{er} Décembre 2020, le village de Gouamo a servi de cadre pour la cérémonie de remise des prix. La cérémonie a connu la participation de l'équipe des Relations Communautaires et Extérieures (RCE), du nouveau Directeur des Opérations (M. Kevin McLean), du chef de Département de HSE, de l'attaché militaire de la SMFG, du chef de poste de santé de Gbakoré animateur du projet dans les communautés ainsi que les représentants des 9 communautés concernées.

Le chef de Département des RCE après avoir expliqué le contexte de la cérémonie, a donné la parole au chef de poste de santé de Gbakoré qui a pour sa part invité toutes les communautés à poursuivre les efforts entamés, car selon lui, l'assainissement a fortement contribué à la diminution du nombre de cas de paludisme dans la zone de couverture du projet, avant de donner les statistiques des cas de palu du mois de Novembre selon lesquelles 4 villages sur 9 n'ont enregistré aucun cas durant tout le mois.

Ensuite l'honneur est revenu au Directeur des Opérations qui a tenu à remercier l'ensemble des communautés présentes pour tous les efforts consentis dans la réussite du projet et exprimer son souhait de réaliser beaucoup d'autres projets similaires à l'avenir avec elles.

Ces différentes interventions ont été clôturées par la remise officielle des prix, dont le premier fut remis par M. McLean.

Le classement et les différents prix

Rangs	Communautés	Dons à recevoir
1 ^{er}	Siakata	25 chaises plastiques et un mégaphone
2 ^{eme}	Gblayéoumon I	21 chaises plastiques, un mégaphone, un jeu de maillots et un ballon de football
3 ^{eme}	Ziguépo	18 chaises plastiques, un mégaphone, un jeu de maillots et un ballon de football
4 ^{eme}	Gouamo	15 chaises plastiques
5 ^{eme}	Gblayéoumon II	12 chaises plastiques
6 ^{eme}	Foromota	9 chaises plastiques
7 ^{eme}	Gonomanota	Un jeu de maillots et un ballon de football
8 ^{eme}	Gbakoré	Un jeu de maillots et un ballon de football
9 ^{eme}	Kèoulenta	Un jeu de maillots et un ballon de football

PROJET DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (suite)



L'équipe de la SMFG



Discours du surintendant des RCE



Les prix en jeu



remise des prix

Soua Lucie Lamah

APPUI A LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

La Société de Mines de Fer de Guinée (SMFG) continue son appui dans le cadre de la lutte contre la Covid -19. Après avoir offert des kits à quelques structures notamment le poste de santé de Gbakoré, le CE-GENS... Et 10,000 litres de carburant au comité régional de lutte contre la Covid-19 de N'Zérékoré, elle a procédé cette fois-ci à la donation d'un lot important de kits de lavage de main composé de : 1119 seaux de 20 litres, 1119 seaux de 15 litres, 1119 tabourets, 899 morceaux de savon et 4408 bouteilles de chlore à la Direction Préfectorale de l'Éducation de Lola.

La remise a connu la participation de Monsieur le Secrétaire Général Chargé des Affaires Administratives représentant Monsieur le Préfet, de Monsieur le Directeur Préfectoral de l'Éducation (DPE) de Lola et son staff, du 1^{er} Vice-Maitre de la Commune Urbaine de Lola et de Monsieur le Président du CCLM de Lola.

Le responsable du Département RCE, a mis l'occasion à profit pour expliquer aux bénéficiaires le contexte de la donation tout en les exhortant au respect scrupuleux des mesures barrières.

Messieurs le DPE et le Secrétaire General chargé des affaires administratives ont chacun exprimé leur reconnaissance a l'endroit de la SMFG pour les efforts consentis depuis l'apparition de cette pandémie et ont promis l'utilisation adéquate du présent don.

Maurice Loua



Remise des kits de lavage des mains à la DPE de Lola

PROGRAMME DE RECHERCHES GEOTECHNIQUES - 2021

Le 5 Septembre 2019, le Gouvernement de Guinée a donné son accord pour que la société HPX rachète la SMFG et relance le développement du Projet de Minerai de Fer du Nimba. Dans l'objectif de compléter les études nécessaires pour développer le Projet rapidement, la SMFG a recommencé en Novembre 2019 les études de conceptualisation et d'ingénierie du Projet, d'une part, et l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) d'autre part.

Dans le cadre de l'EIES, la SMFG a mené des consultations publiques en Février 2020 sur le redémarrage du Projet, et compléter les enquêtes de terrain pour l'EIES à la fin Mars 2020.



Suite à l'apparition de la pandémie de la COVID-19 qui s'est imposée au niveau mondial, entravant les mouvements et la libre poursuite du travail, la SMFG a profité de la période de confinement pour analyser les données et rédiger les rapports de caractérisation de l'état initial aux monts Nimba en vue de l'EIES. Elle a permis aussi l'étude de plusieurs schémas d'implantation des infrastructures du Projet, et les processus optimaux d'extraction de traitement et d'évacuation du minerai.

Tous les schémas d'implantation des infrastructures de la mine, ainsi que les activités d'exploitation des gisements, de traitement et manipulation du minerai, se fondent sur l'hypothèse que le sol et le sous-sol sont adéquatement stables pour résister aux poids et aux stresses qu'appliqueront les infrastructures et les opérations prévues dans les plans actuels.

Afin de comprendre si les conditions sont adéquates pour les infrastructures et les opérations prévues, la SMFG entreprendra dans les deux premiers trimestres de 2021 des « recherches géotechniques. » Elles consisteront en une série de sondages mécanisés, semblables à ceux qu'a fait la SMFG de 2006 à 2013, et de petites tranchées de 5 mètres de longueur et de profondeur, et 1,5 mètres de largeur. Ces recherches seront faites sur la montagne comme dans le terroir villageois là où la SMFG étudie la possibilité d'installer ses infrastructures. Il s'agit notamment des options sur la montagne pour le corridor du convoyeur et de la piste d'accès principale aux carrières de la mine au sommet d'une part, et de la zone industrielle principale et le corridor du rail à la frontière Libérienne dans les plaines environnantes, d'autre part.

La SMFG précise que les infrastructures ne seront pas forcément implantées là où les sondages seront faits ou l'excavateur creusera les tranchées. Elle cherche à comprendre les conditions sur une vaste étendue afin de trouver les meilleures solutions pour le Projet minier ainsi que pour réduire au minimum l'impact sur la population riveraine et l'environnement.

La SMFG attend avec impatience la mise en œuvre du programme géotechnique et l'obtention des résultats, étape incontournable et quasi-finale dans la conceptualisation du Projet et le développement du plan de la mine.

Jamison Suter

PROCESSUS DE RECRUTEMENT A LA SMFG

Il y'a deux types de recrutement à la SMFG, celui de la main d'œuvre non qualifiée et la main d'œuvre qualifiée.

Pour la Main d'œuvre non qualifiée.

A- Saisonniers : Les travaux de saisonniers se font en fonctions des activités allant de 1 à 6 mois, leur recrutement se fait comme suit :

L'expression du besoin par le département demandeur à travers un formulaire et une approbation par la Direction Générale;

Sollicitation de la main d'œuvre auprès des autorités locales à travers le département des Relations Communautaires et Extérieures par courriers;

Fourniture de la liste des candidats à la SMFG par les autorités locales (Maires, Présidents de Districts), à travers le Département des Relations Communautaires et Extérieures;

Transfert de ces listes au Département des Ressources Humaines (RH) pour des fins administratives;

Contact des candidats par les Ressources Humaines pour les orienter vers le Médecin pour une visite médicale, afin de connaître s'ils sont aptes ou pas pour les travaux en question ;

Les candidats déclarés aptes sont recontactés par les RH pour les formalités (types d'habillement, dossier à fournir, achat des produits en cas d'ordonnance, etc) avant le commencement des activités;

Accueil des candidats aptes par les RH pour le reste des formalités administratives (les tests d'alcool et de drogue sont obligatoires et faits par les Paramédicaux de l'IHNEMACO, l'induction et la dotation en équipement de protection individuel par le Département Santé –Sécurité et Service Technique),

Mise à disposition des nouvelles recrues au Département demandeur pour l'entame des activités;

B- Les journaliers : Les travaux de journaliers se font en fonction des activités allant de 1 à 11 jours. Le recrutement des journaliers se fait comme suit:

L'expression du besoin par le Département demandeur à travers un formulaire et approbation par les Ressources Humaines;

Sollicitation de la main d'œuvre auprès des autorités locales à travers le Département des Relations Communautaires et Extérieures (RCE) ;

Fourniture de la liste des candidats à la SMFG par les autorités locales (Maires, Présidents de Districts, chefs secteurs, etc) à travers le Département des Relations Communautaires et Extérieures;

Accueil des différents candidats par le Département des RCE pour les différentes formalités (Alcool test, control de la tension, induction et dotation en équipement de protection individuel par le Département Santé –Sécurité et Services Techniques),

Mise à disposition des nouvelles recrues au Département demandeur pour l'entame des activités;

Pour La main d'œuvre qualifiée :

- ◆ Définition et étude technique du poste et approbation du management ;
- ◆ Élaboration de l'offre d'emploi, comportant : le titre du poste, la catégorie, le profil, la qualification et l'expérience souhaitée, la date d'ouverture et de fermeture du poste, l'adresse e-mail et ordinaire pour le dépôt des dossiers, les conditions d'ouverture du poste (à l'interne ou à l'externe) ;
- ◆ Publication du poste : sur les tableaux d'affichages dans les communautés (N'Zérékoré, Lola et Communautés environnantes), sur les sites Internet, dans les journaux, à la radio, etc.
- ◆ Collecte des dossiers par le Département des RCE à l'expiration de la date de l'offre à partir des boîtes sécurisées installées dans les villes et villages.
- ◆ Réception et archivage des dossiers de candidatures par les RH;
- ◆ Ouverture des plis de candidature, saisie intégrale dans un fichier Excel de tous les dossiers par les RH pour faciliter l'analyse individuelle de chaque dossier ;
- ◆ Présélection des meilleures candidatures par une commission composée des RH et du Département concerné pour s'assurer que ni les RH ni le Chef de Département ne puisse influencer la sélection en vue de préparer la liste des présélectionnés ;
- ◆ Préparation d'une note de service pour notifier au management la liste des présélectionnés ;
- ◆ Contact individuel par téléphone de chaque candidat présélectionné, pour lui annoncer d'abord sa présélection et programmer l'interview ;
- ◆ Interview par une commission composée des RH, du Département demandeur, du responsable de la conformité et du responsable d'un autre Département pour s'assurer que ni les RH ni le Chef de Département demandeur n'influence la sélection;
- ◆ L'Interview se fait soit par : des questions réponses orales ou écrites, des appels téléphoniques, vidéo conférence au cas où des évaluateurs ou évalués sont à distance.
- ◆ Analyse et évaluation des décisions du recrutement soumises au Directeur Général pour une approbation finale sans aucune possibilité de substituer le ou la candidat (e) ;
- ◆ Enquête de moralité autour du ou des candidats retenus, si favorable et décision du recrutement ;
- ◆ Information du candidat ou des candidats retenus et la programmation des heureux candidats pour la visite médicale pré-embauche chez le médecin du travail ;
- ◆ Après réception du résultat de la visite médicale et après toutes les vaccinations, si le candidat est apte à occuper le poste, il est informé et reçoit l'offre d'emploi;
- ◆ Après la validation de l'offre par le candidat, nous cherchons à connaître de lui sa date possible de démarrage du travail avec son nouvel employeur ;
- ◆ Une note de service est élaborée pour annoncer à tous les employés le candidat retenu pour le poste;
- ◆ Quand la date de démarrage est connue, nous cherchons à préparer un contrat de travail, un dossier individuel, les équipements de bureau, badge, PPE, le logement si nécessaire, tout ce qui est nécessaire pour lui faciliter le travail et l'intégration ;
- ◆ Dès le démarrage de son travail au sein de l'entreprise, les dossiers médicaux et les vaccinations sont confirmés;
- ◆ Les inductions et les formations relatives à son poste commencent.

Joseph Gbonimy

MECANISME DE PLAINTE DE LA SMFG

La Direction de la SMFG reçoit et encourage le rapportage de toutes les plaintes, les inquiétudes et questions concernant les actions ou omissions de la SMFG, ou du comportement de ses employés et contractants.

Comment rapporter les plaints

- Appeler le numéro vert des Relations Communautaires : 628-49-42-36
 - Ecrire au Directeur des Operations,
 - Mettre la correspondance dans l'une des boites à lettre placées à N'zerekore, Lola,N' Zoo, Bossou, Gbakoré, et les autres villages ou
 - Envoyer la correspondance à l'adresse suivante . plaintes@nimbairon.com ou
 - Parler directement à l'un des travailleurs des Relations Communautaires ou encore
 - Parler aux membres du CCLM de votre localité aux numéros de téléphones ci-dessous
- * Lola : 622-03- 58-13/655-56-33-93
- * N'zoo : 620-49-34-44
- * Bossou : 669-58-15-63/625-68-81-33

Vous pouvez garder l'anonymat en rapportant une plainte, une inquiétude ou en posant une question, mais veuillez fournir les informations précises pour nous permettre de mieux comprendre et résoudre le problème.

Donation de bidons vides à Gbakoré

Une équipe des RCE et Aden services (Société sous-traitante qui s'occupe de la restauration et du house keeping) a procédé à la donation de 50 bidons vides de 20 litres à Gbakoré.

Les bénéficiaires de cette donation sont : le poste de santé, le comité d'hygiène et d'assainissement, le bureau de la jeunesse, l'école maternelle et l'école primaire.

A signaler que ce don est un acte généreux de Aden Services à l'égard de cette communauté dans le cadre du renforcement des liens de bon voisinage. Les bénéficiaires ont remercié le donateur et la SMFG.



Présentation des condoléances à la famille du patriarche à N'Zérékoré:

Suite au décès du patriarche de N'Zérékoré Mólou Holomo Hazaly Zogbelemou, la SMFG à travers son Département des Relations Communautaires et Extérieures (RCE), s'est rendue aux funérailles du défunt pour compatir non seulement à la douleur de la famille, mais aussi à celle du bureau de la notabilité forestière.

Elle a signifié sa présence par la donation de divers articles dont un bœuf, six sacs de riz, deux bidons d'huile végétale, deux sacs d'oignons, quarante paques d'eau minérale et dix cartons de jus.



La famille et le conseil régional des sages ont remercié la SMFG et ont exprimé leur sentiment de satisfaction compte tenu du fait que la SMFG, au-delà de ses activités pour le développement de son projet minier s'est aussi intégrée au sein des communautés par le respect des coutumes et mœurs de la localité. Des bénédictions ont été faites pour la prospérité du projet.

Ce konan Zomy

EMPLOYES DU MOIS



Félicitations à Mme **Madeleine GBANHARA** femme de chambre EGAS et M. **Nyan GONOMY** aide magasinier, employés du mois de Septembre 2020.



Madeleine GBANHARA

Nyan GONOMY



Félicitations à Mme **Sophie DORE** agent G4S et M. **Jacques ZOGBILA** spécialiste junior HSE, employés du mois de Novembre 2020.



Sophie Doré

Jacques ZOGBILA



Félicitations à M. **Mamadou Saliou Bah** Agent de sécurité G4S et M. **Sory GBAMOU** Agent STC, employés du mois de Décembre 2020.



Sory GBAMOU

Mamadou Saliou Bah

NIMBA SOCIAL

Nécrologie: La SMFG adresse ses sincères condoléances à Mme **Seynabou Doukoure**, l'Administratrice du Bureau de la SMFG à Conakry pour le décès de son mari et aux sieurs **Valery Tokpa Niemy**, Maçon-Inf & OHM, **Alpha Amadou Barry**, Chauffeur au Bureau de la SMFG à Conakry, **Emos Gbamou**, Land Management pour le décès de leurs mamans.

Naissance: La SMFG adresse ses félicitations à M. **Kourouma Sidiki** Protection Environnement, Mme **Keita Rokiatou Kourouma**, Assistante Administrative - OM, M. pépé Loua Electro Mécanicien, Mme **Christine Loua** Assistante Communication du Département des RCE pour la naissance de leurs filles et à M. **Condé Moussa** Supply Officer - Opérations Montagne et M. **Mamadou KAMARA** surintendant des Ressources Humaines pour la naissance leurs fils.



La fille de Christine



Fils de Mamadou



Fils de Moussa



Fille de Rokiatou



Fille de Sidiki



Fille de Pépé